

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valley View Kids Care Inc.		Date d'inspection Le 26 février 2026
Nom de l'établissement Les Amis de Madi 1 (2022)		Numéro de permis 2010925
Adresse 335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5		Numéro de téléphone (506) 582-5437
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 58	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	20 mars 2026	
Commentaires: La date du RCR me sera envoyée pour l'une des éducatrices.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté la conformité du ratio. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés : - Vérification d'un nouveau dossier d'éducatrice et mise à jour de l'information concernant les membres du personnel. - Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant. - Espace de rangement : Les produits toxiques, chimiques et d'entretien qui se trouvent dans la garderie sont rangés sous clé et hors de portée des enfants. - Un avis de maladie (pied main bouche) est affiché. Les annexes 11 relatives à l'exclusion des enfants sont dûment complétées et signées par les parents. - L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle. - Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile Observation de la collation fournie par les parents et d'un changement de couche pour un enfant en bas âge. Les enfants de 15-24 mois à 3 ans vont à l'extérieur lors de ma visite. Les enfants en bas âge sont séparés des autres enfants lors du jeu extérieur.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 26 février 2026

Date

original signé par
Lola Michaud

Le 26 février 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"